

REUNION DU : 15 MAI 2013 A 14h30 – ST JULIEN SUR GARONNE

Rapporteur : BENJAMIN LANGLOIS

**Comité de pilotage « Démarche Agenda 21 local » :
Réunion de lancement**

ORDRE DU JOUR

- * Accueil – Introduction
- * Présentation du contexte de la démarche
- * Premiers échanges
- * Conclusion

Présents (29) :

AUGERES Nicolas (Agriculteur – St Julien), BAUDINAT Germaine (Association « St Julien de France/Elue – Mairie de St Julien), BAUDINAT Régis (Amicale Bouliste – St Julien), BERDOULAT Amélie (Communauté des communes du Volvestre), Mr BOURY (Média « La Dépêche du Midi ») DARBAS Cathy (MJC Carbonne/CLAE St Julien), DAROIT M. (Association « Orange Bleue » – St Julien), DUREBE Gaël (Fédération de Pêche de la Haute-Garonne), EYCHENNE Cédric (Boulangerie – St Julien), FAUGERES Patrick (Artisan – St Julien), GAMBIER Cédric (ACCA – St Julien), GENESLAY Annabel (Association « Les Drôles » – St Julien), GIACOMIN Brigitte (Elue – Mairie de St Julien), LANGLOIS Benjamin (Stagiaire – Mairie de St Julien), LEFEBVRE Patrick (Maire de St Julien), GRENIER Guy (Association 3^{ème} âge – St Julien), ICART Daniel (Restaurant « O'Délices » – St Julien), LARRIEU Jean-Claude (DDT Unité Territoriale Sud), MARTY Benoit (Pays Sud Toulousain), MAURIN Olivier (Communauté des Communes du Volvestre), MOREUL Céline (Directrice Ecole – St Julien), PEREZ Michelle (Elue – Mairie de St Julien), ROSEL Yves (AS Sportive Pétanque – St Julien), SAMUEL André (Média « Radio Galaxy »), SERVANT Chantal (Représentante du personnel – Mairie de St Julien), SIMON Paul (SMEAG), SOUDAIS Jean-Luc (Chambre d'Agriculture de la Haute-Garonne), VOLLMAR Jean-Claude (Agriculteur – St Julien).

A CONFIRMER :

Centrale Hydraulique EDF : Mme ???

Excusés (4) :

Mme DELAVERGNE (Syndicat Intercommunal de l'Eau), Mr DEBREU (Artisan – St Julien), MALVY Martin (Conseil Régional de Midi-Pyrénées), NAUDE Catie (ARPE).

Objectifs de la réunion

- * présenter la démarche aux acteurs concernés
- * constituer un réseau d'acteurs

Déroulé de la réunion

Après une rapide présentation des personnes présentes dans la Salle du Conseil, M. le Maire, Patrick LEFEBVRE, ouvre la séance par une brève introduction où il explique les objectifs de cette réunion.



S'en suit une présentation d'une trentaine de minutes visant à expliquer le contexte dans lequel s'inscrit la démarche « Agenda 21 local ». Menée par Benjamin LANGLOIS, cette intervention se veut simple et pédagogique.

Dans un premier temps, elle revient sur un concept clé : le développement durable, en le définissant de manière claire et accessible, et en montrant que c'est un sujet qui concerne tout le monde à travers des thématiques comme l'eau, le logement, les transports, l'urbanisme, l'énergie, etc...

Dans un second temps, la notion d'Agenda 21 est explicitée. Les différentes étapes de son élaboration (Comité de Pilotage, diagnostic, plan d'action) sont détaillées. Par la suite, il est montré quels seraient les apports d'un tel outil pour la commune (favoriser la participation citoyenne, construire un réseau d'acteurs, engager la commune dans une démarche de développement durable de façon cohérente...).

La présentation se termine par un retour sur les actions engagées par la commune en matière de développement durable en amont de cette démarche d'Agenda 21 local :

- une démarche éco-responsable : initiée par le Pays Sud Toulousain dans la cadre du Plan Climat Energie Territorial, cette démarche consiste à faire adopter à chaque citoyen des attitudes éco-responsables (ex. : éteindre la lumière quand on quitte une pièce, tri des déchets...). Pour le moment, cette démarche a été initiée auprès des élus et agents communaux mais l'idée est de l'étendre à l'ensemble de la population.
- des travaux d'assainissement qui sont en cours d'étude.
- une gestion raisonnée des espaces verts (avec un objectif : « zéro phyto »).
- une nouvelle révision du PLU : elle se fera en parallèle de l'élaboration de l'Agenda 21. De nouvelles orientations, liées aux applications législatives du Grenelle de l'Environnement, vont être intégrées au Projet d'Aménagement et de Développement Durable.
- des travaux de renforcement des berges de Garonne en partenariat avec le SMEAG.
- ...

L'heure suivante permet aux membres de l'assemblée d'échanger sur différents sujets.

L'information de la population :

Benoit MARTY souhaite savoir de quelle manière la population de St Julien serait sollicitée dans la phase de diagnostic.

Pour le moment rien n'est clairement établi. La priorité est l'information de la population. Il est cependant fort probable que des questionnaires seront distribués à la population et qu'une réunion publique sera organisée en cas de nécessité.

Patrick LEFEBVRE précise qu'il est important que les personnes présentes à cette réunion relayent l'information autour du lancement de cette démarche (notamment les associations).

Les actions à mener

Divers intervenants exposent les actions menées de façon isolée et pouvant intégrer l'Agenda 21 de la commune de St Julien :

- Cédric GAMBIER précise que les chasseurs collectent les cartouches usagées ;
- M. SOUDAIS précise que la Chambre d'Agriculture de Haute Garonne initie cette année une collecte de ficelles et de plastique issue des balles de paille et de foin. Par ailleurs, les agriculteurs bénéficient d'une filière pour la récupération des plastiques et emballages ainsi que des obligations concernant les contenants d'intrants.



- Paul SIMON expose les travaux à venir autour de la Garonne (assainissement, consolidation des berges) avec notamment un volet pédagogique tourné fortement vers les enfants (sentier découverte).
- Olivier MAURIN annonce que la Communauté des communes du Volvestre souhaite mettre en place un cheminement de bord de Garonne qui ouvre sur le territoire de St Julien dans une logique touristique.
- Amélie BERDOULAT ajoute que la CC du Volvestre envisage, dans le cadre de la problématique des déchets, une sensibilisation auprès des enfants.
- Brigitte GIACOMIN précise qu'en partenariat avec la CC du Volvestre, des actions peuvent être menées dans le cadre des Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH). Ces actions permettent notamment de réduire les consommations d'énergie par des travaux d'isolation.
- Jean-Claude LARRIEU souligne l'initiative de la commune de mettre en place un Plan Communal de Sauvegarde (PCS). Cet outil entre à sa façon dans cette logique de développement durable en proposant des actions visant à sécuriser la population en cas de crise sur le territoire communal. Philippe LEFEBVRE et Brigitte GIACOMIN en profite pour présenter rapidement ce qu'est un PCS, à savoir un outil de gestion de crise en cas de survenance d'un risque majeur (naturel ou technologique) sur la commune. Un Document d'Information sur les Risques Majeurs (DICRIM) sera distribué à la population courant juin.
- Patrick LEFEBVRE annonce qu'un acteur privé extérieur à la commune a proposé de fournir un broyeur aux habitants de St Julien.
- Le comité des fêtes de St Julien propose des gobelets réutilisables pour les boissons.

Insuffler une dynamique territoriale

Plusieurs intervenants se félicitent de l'initiative de la municipalité de St Julien. Cette démarche en Agenda 21 est pour le moment la seule sur la CC du Volvestre. Olivier MAURIN espère que cela va insuffler une dynamique positive sur le territoire communal et au-delà.

La création d'un réseau d'acteurs

Cette réunion est l'occasion de faire rencontrer des acteurs qui n'ont pas l'occasion d'échanger habituellement. A titre d'exemple, l'annonce du projet de cheminement doux de la CC de Volvestre a permis de mettre en relation la structure intercommunale avec l'association des chasseurs et la responsable de la centrale hydraulique EDF. De même, le SMEAG et l'école communale ont pris contact en vue de mettre en place dans le futur des programmes de sensibilisation auprès des enfants.

Vers 16h, M. le Maire conclue la réunion en remerciant les présents pour sa présence. Il annonce qu'une journée « Ville Propre » sera organisée par la commune le 22 juin 2013.

